

Compte-rendu DU CHSCT31 du 11 mars 2021

Présents au CHSCT31 de Caroline Faucanié et Pierre Labaisse, vos représentants FO.
Début à 9h30 en visio conférence (système mis en place par DRFIP), pause repas de 12h10 à 13h30, fin de la réunion à 17h.

Prochain CHSCT31 dont la date n'est pas arrêtée.

Lecture des Liminaires par Solidaires, CGT. Pas de liminaire pour FO.

Réponse Douanes sur les liminaires: pour les questions Douane, voir dans le cours de ce CHSCT, et ne commente pas la décision DG (évocation du refus de la tenue d'une RMIS nationale par visio sur le devenir des RI).

Réponse DRFIP sur les liminaires: un suivi est en cours et une société intervient sur le site de Colomiers (évocation de Solidaires : fissure présente sur le bâtiment, étude portabilité des étages pour aménagement bureaux et archives)

Point 1 : Organisation du CHSCT : note d'orientation ministérielle, règlement intérieur

Présentation par ISST :

- Covid 19, axe prioritaire pour 2021,
- renforcement de l'évaluation des risques en s'appuyant sur les acteurs de prévention,
- retour aux formations à la sécurité au travail fin 2021, accent mis sur les formations en 2021 pour la prévention des violences sexistes et sexuelles auprès des administrations, cadres et agents
- télétravail (TT) qui pose des pbs donc convention avec un organisme pour expérimentation sur le TT à mener (DRFIP 31 s'est portée volontaire), CT et CHSCT associés, avec réflexion sur la prévention et l'organisation des conditions de travail sur ce sujet,
- 2021 : thèmes à suivre : amiante, hygiène des locaux et sécurité des ascenseurs,
- formations en visioconférence à l'étude pour les formations aux premiers secours, amiante, incendie (avec la participation des acteurs de prévention) comme pour les formations des nouveaux membres des CHSCT,
- sur le RI : des règles pour un fonctionnement à distance du CHSCT approuvée au CHSCTM ; et durant la période de transition (avant fin CHSCT au 1^{er} janvier 2023), toute réorganisation sera évoquée en CT local.

OS : beaucoup de bons sentiments sur ces notes mais réalité différente. Par exemple au CT DRFIP du 18/01/21, des points actés sur le TT non suivi d'effets, et on se demande si la dislocation du travail dans la DRFIP n'est pas en route ? Quelle est l'organisation des différentes administrations par rapport au TT ? Pourquoi mener une expérimentation sur le TT qui concerne les encadrants ?

Réponse DRFIP : un questionnaire lancé envers tous les agents, mais du temps à prendre pour recueillir les réponses et en faire une synthèse (GT engagé sur le TT avec deux cadres et sous-groupes de travail vont se réunir) ; grand réseau de la DRFIP31 (1800 agents) et les encadrants sont au centre du dispositif et utilisés comme relai car ils connaissent le travail de leurs services ; OS invitées la semaine du 15 mars 21 pour une réunion sur le TT.

Réponse ISST : GT en centrale sur le TT en janvier 21, et suite au CT du 18/01/21, la DRFIP 31 s'est portée volontaire au niveau national pour réfléchir à la mise en place du TT en restant sur la base du volontariat de l'agent et en conciliant plus la vie familiale et la vie au travail.

Réponse DIRCOFI : DR a lancé un questionnaire anonymisé sur le TT le 10 mars 21 auprès des agents et un questionnaire spécifique auprès des A+, le retour se fera par les chefs de service qui centraliseront les réponses (pour s'assurer que les agents ont eu connaissance du questionnaire et

ont pu y répondre) ; une synthèse sera ensuite faite, présentée au CHSCT pour avis avant d'être présentée au CT local et communiquée aux agents.

OS : sur la volonté de former 80 % des fonctionnaires aux premiers secours, sur le 31, cela paraît non réalisable et pour un coût financier important pour le CHSCT.

Point 2: Approbation des PV des 13 octobre 2020, 16 novembre 2020, 10 décembre 2020 et 1^{er} février 2021

PV des 13 octobre, 16 novembre et 10 décembre 2020 adoptés.

PV du 1^{er} février 21, demande cgt de rajouter une phrase sur le point de la fermeture de la RR Toulouse (envoi de la délibération proposée par cgt aux OS au moins 3 jours avant le CHSCT), donc approbation au prochain CHSCT.

Point 3: Actualités Covid 19 : point sur les plans d'organisation de l'activité, état sanitaire, évolution des mesures préventives

DNID / INSEE: non présentes

DRFIP

Présentation: pas de problème de stock EPI ; masques chirurgicaux achetés et distribués suivant l'engagement pris (d'origine Chine avant d'avoir des achats de masques d'origine française), masques en tissu reçus de la Préfecture et distribués aux agents ; tests de détection Covid19 réalisés sur site pour les agents en partenariat avec MFP Services (8 journées organisées sur Rangueil, St Gaudens, Muret, Mirail, Colomiers, Cité administrative, Place Occitane, Rue des Lois) = aucun cas positif ; 3 personnes positives en ce moment (depuis mars 2020, 72 personnes positives, et depuis janvier 2021, 20 personnes positives), nouvelles recommandations transmises par le médecin de prévention sur le nombre de jours en quarantaine ; TT : 37 % des agents en TT or dotation de 48 % des agents en matériel informatique, donc actions pour augmenter le nombre d'agents en TT, réception de 300 ordinateurs à venir.

- OS: sur certains sites, de vieux fauteuils si recyclés peuvent servir aux agents en TT pour avoir une meilleure assise à domicile,

Réponse DRFIP: attention à l'état de ces fauteuils, confiance donnée aux gestionnaires de sites pour gérer, lors du changement de fauteuils sur un site, accord pour doter à domicile les agents en TT.

- OS: remarque que le service informatique a beaucoup de travail pour mettre en condition et livrer le matériel informatique.

- OS : demande d'explication sur le nombre de jours de quarantaine,

Réponse médecin de prévention: cas positifs Covid 19 = isolement de 7 à 10 jours, et reprise du travail suivant état clinique de l'agent ; cas contacts familiaux = attente des 10 jours pour la guérison du cas covid positif + 7 jours de plus en isolement pour réaliser un test PCR pour reprendre le travail.

- OS : demande d'arrêt des restrictions du nombre d'agents lors des réunions syndicales ou entre agents car le Ministre s'est déplacé sur des sites DRFIP avec beaucoup de monde autour,

Réponse Président du CHSCT : c'est noté.

Réponse DRFIP : consignes données par le SG Bercy à respecter, si changement de consignes, OS informées.

- OS : remarque l'abandon des gestes barrière à l'entrée des bâtiment (utilisation du gel hydro) et demande un rappel,
Réponse DRFIP : affiches et rappels faits auprès des agents mais pb d'obligation des agents.

DNSCE

Présentation : stock EPI présent ; commande de masques transparents pour personnel malentendant ; commande d'ordinateurs portables (par UGAP de juillet 2020) reçue ; suite au relâchement des consignes au restaurant (par personnes extérieures), rappel fait et si non respect, interdiction d'accès au restaurant possible ; 3 cas contacts au 08/03/21 dans le cercle familial donc agents en TT en attendant résultat des tests ; TT : maintien de 80 % des agents en TT, mais suivant consignes DG : surveillance du moral des agents par des réunions et entretiens, avec possibilité de retour sur site de travail sur 1j ou 2j pour que ces agents sortent de leur domicile pour éviter isolement.

- OS : demande d'agents sur une harmonisation du matériel présent sur le poste de travail (double écran) et au domicile (ordi portable avec écran petit),

Réponse DNSCE : travail mené sur une norme de matériel nécessaire sur le poste de travail et au domicile, adapté en fonction des missions exercées par les agents, recherche menée d'un point de vue logistique.

- OS : demande la possibilité de manger sur la terrasse du restaurant et de tester des écrans à 32 pouces au lieu de deux écrans,

Réponse DNSCE : pris note de la demande d'expérimentation d'écran de 32 pouces, et pour le restaurant, c'est plutôt un pb de comportement que de jauge.

DIRCOFI

Présentation: 1 cas positif Covid19 et 1 cas contact (agents en TT) ; masques tissu donnés par Préfecture et masques chirurgicaux donnés par DRFIP (comme souhaité par OS), et les agents les demandent à leur chef de service qui distribuent ; tests de détection Covid réalisés sur site Rue Merly pour les agents en partenariat avec MFP Services : aucun cas positif ; agent en TT 5j sur 5 pour des raisons sanitaires sont dotés d'un écran supplémentaire à leur domicile,

Question: quel est le protocole pour le retour sur site des personnes vulnérables étant en TT 5j sur 5 (12 agents depuis mars 2020) ?

Réponse médecin de prévention : étude au cas par cas de la situation de ces agents par le médecin du travail de la Dircofi : retour sur site pour travailler suivant la condition de vulnérabilité de la personne. De même, si un agent en situation de RQTH arrive en mutation, étude de sa situation par rapport au poste de travail qu'il va occuper,

Réponse OS : FAQ de la DGAFP répond partiellement à cette question,

Réponse ISST: Covid ou pas, l'aménagement de poste d'un agent passe par le médecin de prévention pour qu'il revienne travailler sur site.

ENFIP

Présentation: pas de pb de stock pour les EPI ; un cas positif Covid19 mais stagiaire en e-formation ; 22 agents terminant le stage géomètre sur le site avec stage en extérieur le plus souvent (en 4 groupes : 1 présent Enfip, 3 à la Dirso) et un horaire adapté pour eux au restaurant administratif avec une jauge à 21 personnes ; accueil des élèves étrangers sur site car pbs techniques, soit 2 à 3 par salle ; rappel des gestes barrière aux usagers du restaurant administratif.

DOUANES

Présentation A.Dor: 2 cas positifs depuis le dernier CHSCT (un dans le cercle privé, l'autre arrivé en mutation) ; mise à jour du POA de la DR : rappel sur le TT à augmenter et rappel des règles sanitaires à respecter par les agents ; masques transparents reçus par le Bureau d'Albi qui remercie le CHSCT ; DI Montpellier a commandé pour le premier semestre 2021 des masques chirurgicaux qui sont distribués dans les services (pour agents vulnérables et agents en surveillance ou faisant des contrôles en opco) ; suivi mis en œuvre sur les agents isolés ou en TT 5j sur 5 avec une réunion mensuelle des acteurs de prévention pour évoquer de façon anonymisée les agents en difficulté ; protocole DG pour reprise TPCI : déclinaison sur la DI et test sur la DR de Montpellier en février / mars 21 avant retour d'expérience à mener puis diffusion sur les DR de Perpignan et Toulouse.

Présentation DR Douanes: réception d'environ 310 ordinateurs portables (commande de 2020 reçue et commande de 2021 en cours de réception sur la DI) en cours de répartition ; baisse du niveau d'alerte de vigie-pirate, donc, moins de nécessité d'embarquer le HK par les services.

- **OS:** regrette la non distribution de masques chirurgicaux à tous les agents, remarque le confort de travail sur ce port quand l'agent porte des lunettes ou travaille en accueil téléphonique,
Réponse DR Douanes: les masques tissu ont la même efficacité que les masques chirurgicaux, il a fait remonter vers DI et DG le souhait des OS pour les masques chirurgicaux pour tous,
Réponse ISST : même efficacité pour la filtration oui, mais pour la communication et le transfert de l'air vers l'extérieur du masque, le masque chirurgical est plus efficace que celui en tissu ; comme moyen de protection contre Covid19 et variants, masque tissu protège.

- **OS :** une campagne de vaccination (mention dans la FAQ de la DGAFP) sera t'elle organisée ? Quelle serait la priorité des agents ?

Réponse DR Douanes : question à poser au GT Covid de la DI, et la DG n'envisage pas de vaccination,

Réponse médecin de prévention : vaccination suivant le protocole de la direction générale de la santé (qui édite aussi la liste des priorités) : la vaccination en entreprise est codifiée (question d'assurances), et pour la fonction publique, étude de la question au SG Bercy mais pas d'autorisation des médecins de prévention à vacciner à ce jour.

Point 4 : Fermeture de la recette Régionale des Douanes de Toulouse – pour avis

DR Douanes rappelle les faits depuis la présentation du projet au CHSCT33 du 16/11/2016 où une OS avait demandé le recours à une expertise agréée, refusée par la DI de Bordeaux....etc jusqu'à la réponse de l'inspection du travail du 31 en date du 19/10/20 qui se déclare incompétente pour se prononcer sur un recours à un expert externe demandé par le CHSCT mais indique reprendre la proposition de l'ISST de faire appel aux acteurs de prévention pour évaluer si une problématique de RPS émerge chez les anciens agents de la RR de Toulouse, communication de cette réponse faite le 30/11/20 au DI Occitanie qui répond le 06/01/21 au CHSCT : refus de faire droit à la demande d'un expert externe par le CHSCT et favorable à cette évaluation de RPS, demande à approuver par avis du CHSCT du 01/02/2021 : délibération OS refusant de voter car non prévision explicite sur ordre du jour, information donnée au DI de Montpellier qui par courrier au 23/02/2021 demande un avis formel au CHSCT31 du jour.

- cgt : avis défavorable car 5 ans depuis les faits, on demande de se prononcer et depuis fermeture RR Toulouse, côté absurde,
- solidaires : abstention car c'est compliqué de revenir 5 ans après les faits,
- FO : abstention car 5 ans après les faits, et décision DI Bordeaux prise au départ puis DI Montpellier prend la suite (après récupération DR Toulouse) et c'est au CHSCT31 de se prononcer sur des faits commencés ailleurs, tous les agents reclassés depuis.

Vote : 3 contre pour Cgt – 5 abstention Solidaires et FO = avis défavorable rendu par CHSCT31.

Point 5 : Budget

Montant du budget 2021 : 342 285 euros.

Propositions d'achats validés par OS : les achats de matériel améliorant le bien-être des agents au travail ou pour aménagement de poste (suivant préconisation médicale) = souris verticales, fauteuils ergonomiques, bras double pour écrans pour aménagement accueil Balma (avec communication aux agents que l'achat vient du CHSCT31), détecteurs optiques incendie site de Colomiers, brassards et gilets, lunettes TPCI pour la Douane, défibrillateurs (avec communication aux agents que l'achat vient du CHSCT31), motorisation volets site Mirail (fin des travaux durant depuis 4 ans).

Propositions d'achats non validés par OS : partie concernant l'alimentation des volets sur le site du Mirail et un nettoyage de volets roulants sur un site (à la charge administration).

Une OS amène la proposition d'aménagement de la cuisine dans l'appartement du gardien du site de Muret (enfant handicapé, aménagements déjà réalisés avec aides du secteur handicap : entrée bâtiment, salle de bains, véhicule) : accord sur le principe avec assistante sociale de la Drfip qui regarde si toutes les aides extérieures pour ce projet ont été sollicitées.

A.Dor et le DR Douanes présenteront un devis pour des casques individuels (anti-bruit adapté) pour séance Tir après avoir saisi officier de Tir référent (pas de possibilité de co - financement avec administration en 2021).

Point 6 : Questions diverses

- OS : site de Colomiers où des fissures existent sur le bâtiment propriété de l'administration, et en 2019, ISST préconisait une lecture régulière du témoin d'écartement des fissures et une traçabilité de ces contrôles ; plus des travaux à côté de ce bâtiment ont eu une influence, ressenti du bâtiment qui bouge d'un agent noté sur registre CHSCT, projet de densification dans ce bâtiment alerte (service et archives arrivant au 01/09/21),

Réponse DRFIP : pas de suivi apparent depuis les documents de 2017 (contrôle en 2019 de la société non retrouvée), une société va passer sur le site vérifier les fissures et faire un rapport, une étude sur la faisabilité de la densification du bâtiment va être menée avant arrivée du service et archives,

Réponse ISST : en interne, le suivi des fiches de visite comme des rapports de contrôle est à avoir, ligne dans le Duerp à mettre pour ce bâtiment, un suivi annuel des témoins de fissures est à faire,

Réponse DRFIP : ligne dans le Duerp rajoutée, contact va être pris avec la Mairie.

- OS : PLI a refusé l'achat de caisses de transport pour les chiens dans les véhicules de service des M°chiens, pourquoi ? Pb budgétaire ? Autre projet ?

Réponse DR Douanes : suite à la demande DR Toulouse sur ce sujet au PLI, avec consultation STA et référent M°chien = avis négatif émis car véhicules différents et donc caisses non interchangeables si rotation des véhicules entre M°chiens, plus taille coffre des véhicules comme le fait de trouver le coffre posent pb ; il n'y a pas de véhicule type M°chien comme en Gendarmerie ou dans l'armée

OS : dans l'accident d'Ax les Thermes, si le chien meurt, cela amène un coût supérieur à celui de la pose d'une caisse de transport : donc, mouvement à lancer nationalement sur l'aménagement des véhicules des M°chien, car des collègues ont déjà acheté des caisses de transport avec leurs euros, demande d'avoir un devis d'un aménageur de véhicules,

Réponse DR Douanes : pas de souci pour représenter le dossier avec ce devis.

- OS : publications dans la presse régionale sur les trafics en augmentation et l'intervention des Douanes : y a t'il eu des études sur la sécurité à mettre en œuvre dans les contrôles douaniers ?
Réponse DR Douanes : depuis 1993 avec l'ouverture des frontières, postes d'observatoires restés sur les frontières permettant des contrôles, puis fermeture de ces postes et contrôles dynamiques mis en place derrière les frontières intra-communautaires avec formations adaptées des agents...2021 : fin de cycle, plus de peur de l'uniforme et mouvement de transport par go fast ayant augmenté = la meilleure sécurité de l'agent, c'est le renseignement et la qualité de celui-ci...nécessité d'une réflexion / DG sur la tenue d'habillement des agents, la sécurité dans les contrôles, les équipements, la condition physique des agents...Consigne : aucune affaire de contentieux ne mérite le décès d'un agent,

OS : conditions de travail en surveillance difficiles car diminution du nombre services, des moyens alloués comme du budget, DG a des discussions sur des contrôles accrus en frontière,

Réponse DR Douanes : plutôt réflexion sur le nombre d'agents à positionner sur un dispositif de contrôle vu la densification des échanges, réflexion sur la taille des brigades de surveillance ou sur un maillage efficace du territoire, futur de la Douane d'ici 3 années,

OS : remontée à faire du questionnement au CHSCTM sur ce sujet.

- OS : situation suite au pb chauffage au CCPD Melles évoqué au précédent CHSCT du 01/02/21 ?

Réponse A.Dor : aide de l'ISST et info sur installation de la nouvelle chaudière à gaz avec mise en route la semaine du 15/03/21,

Réponse ISST : Ministère de l'Intérieur en charge sur ce site, donc, contact avec son homologe pour en attente des travaux de remplacement de la chaudière, d'un maintien du chauffage d'appoint la nuit pour maintenir la température.

- FO : demande d'Ax les Thermes au sujet du renouvellement de batteries de lampes achetées par CHSCT ?

Réponse A.Dor : lampes achetées par CHSCT, mais pour ces éléments = achat par le PLI ou carte achat brigade.

- OS: alerte agent douane en difficulté (détaché d'une autre administration qui ne le gère pas),

Réponse DR Douanes : correspondante sociale au courant, demande à la DI Montpellier de contacter son administration d'origine pour solutionner ses questions RH.

- OS : demande d'apposer une signalétique suite à des chutes (une avec fracture et une sans conséquence) sur des sites dues au ménage effectué (document de l'ISST communiqué au CHSCT), sur le site de Ranguel : local à vélo encombré par une nacelle, à enlever ? De même, à cause du vent, une armoire est tombée sur un véhicule stationné d'une agente, les armoires entreposées seront enlever ?

Réponse DRFIP: demande de devis à une société pour enlever cette nacelle, et l'administration a pris en charge la franchise du véhicule de l'agente et se renseigne si les armoires ont été enlevées,

Réponse ISST : chute dans un escalier suite ménage donc son rapport car le ménage a lieu en journée,

Réponse DRFIP : chute due plus à l'aspect de la marche, réparée ; plan de prévention lors des ménages fait et contrôle de la qualité de la prestation à faire entre les gestionnaires de site et la société de ménage.

- OS: délibération émise sur la crainte des agents d'un flicage suite à l'installation d'un logiciel sur un site de réponse téléphonique aux usagers ; remarque sur des pbs de réseau récurrent sur la messagerie pro ou des applications,

Réponse DRFFIP: délibération transmise DG comme questionnaire sur pbs de réseau ; nécessité d'une traçabilité de certaines applications pour recueillir des éléments chiffrés sur l'activité des services et les flux traités ; sur une application, la société l'ayant installée est revenue paramétrer des éléments qui fonctionnaient mal (ex, site des Carmes : niveau du volume du son dans les casques de prise d'appels...),

Réponse ISST: ce logiciel, sujet déjà évoqué au CHSCT, et l'administration a répondu que la notation ne se fait pas sur la base du décompte du nombre d'appels traités par les agents,

- OS : à la Trésorerie de Cugnaux, droit d'alerte depuis avril 2020, et incident récent entre une agente venue en renfort de poste et le comptable qui a refusé de lui donner le code alarme, l'agente a saisi la RH,

Réponse DRFIP : point a été fait avec le comptable et l'agente.

- OS: question sur une éventuelle campagne de vaccination (FAQ de la DGAFP, mention de l'aide des mutuelles) ?

Réponse ISST : au Ministère, pas de projet de vaccination avec médecins et infirmières de prévention, et notion de vaccin obligatoire ou pas ; employeur doit fournir des renseignements sur la vaccination mais n'est pas obligé de l'organiser ; si agent ne veut pas se faire vacciner, c'est son droit si le vaccin n'est pas obligatoire ; base du volontariat de l'agent pour la vaccination (mise en avant par DGAFP) ; confidentialité à respecter entre médecin et agent,

Réponse médecin de prévention : note DGAFP déclinée dans les différentes administrations générales, mais question d'assurance sur le fait de vacciner un agent et quelle responsabilité ensuite ; engagement aux agents à se faire vacciner, car plus de personnes vaccinées, plus de protection ; personnes vulnérables sont vaccinées en priorité en ce moment (règles de priorisation émises par l'agence nationale de santé) ; dès que des informations seront reçues sur ce sujet, le CHSCT sera informé.